



# L'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde



## Vœux du préfet

Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a présenté ses vœux aux corps constitués le vendredi 11 janvier dernier. Lors de son discours, il a livré un hommage appuyé à la République : « *La République est avant tout un système de valeurs collectives pour laquelle la France est devenue, depuis, une référence dans le monde, en matière de libertés publiques et individuelles* ».

[Lire en intégralité le discours du préfet](#)



## Thierry Suquet, référent du grand débat national en Gironde

Thierry Suquet, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, a été nommé, par le préfet Didier LALLEMENT, référent pour le grand débat national en Gironde. Contact : [pref-granddebat@gironde.gouv.fr](mailto:pref-granddebat@gironde.gouv.fr).

[Lire le communiqué de presse](#)



## Soutien aux entreprises impactées par les mouvements sociaux

Le mouvement de protestation des « gilets jaunes » pénalise l'activité économique en Nouvelle-Aquitaine comme partout en France. Pour accompagner les entreprises en difficulté, l'État met en œuvre des mesures exceptionnelles en lien avec les unités départementales de la DIRECCTE (étalement des échéances fiscales et sociales, demande d'activité partielle, ouverture exceptionnelle le dimanche...). En complément, une adresse électronique a été créée dès le 28 novembre ([na.gestion-crise@direccte.gouv.fr](mailto:na.gestion-crise@direccte.gouv.fr)) pour que les entreprises puissent faire remonter les difficultés rencontrées (logistique, baisse du chiffre d'affaires, difficultés de trésorerie ...) de façon à ce que l'administration leur apporte informations et aides.

[Consulter le site internet de la DIRECCTE](#)



## Travaux de modernisation de la ligne Libourne-Bergerac

Depuis le 2 janvier et pour une durée de 9 mois, la section de ligne ferroviaire entre Libourne et Bergerac est fermée à la circulation des trains de voyageurs. D'importants travaux de renouvellement de la voie sont réalisés afin d'assurer sa pérennité et de rétablir les performances de la ligne. Ces travaux sont inscrits au Contrat de Plan État-Région 2015-2020 avec une participation de l'État de 33 %. Durant les travaux, un service de substitution par autocars est mis en place.

[Lire le dossier de presse](#)



## Signature du Pacte régional d'investissement dans les compétences

La ministre du travail, Muriel Pénicaud, a signé le 18 janvier à Bègles (Gironde) le Pacte régional d'investissement dans les compétences avec le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, le président du Conseil régional et le Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi. Ce contrat pluriannuel (2019-2022) va permettre, grâce à un financement sans précédent de l'État, de financer des actions ambitieuses et novatrices d'insertion et de formation professionnelles en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif de ce pacte est de former 60 000 chômeurs supplémentaires. L'État investit 502 millions d'euros et la Région, 648 millions d'euros.

[Consulter le Pacte régional d'investissement dans les compétences](#)



## L'État soutient le mouvement associatif

L'État et la Région ont signé en décembre une charte d'engagements réciproques avec le mouvement associatif. Fort d'un réseau de plus de 110.000 associations actives, le réseau associatif de la Nouvelle-Aquitaine est un acteur incontournable du dynamisme régional. La charte d'engagement vise notamment à promouvoir l'engagement bénévole civique et social de tous et à favoriser les soutiens publics dans la durée.

[Lire le communiqué de presse](#)



## 1 million d'euros pour les derniers dossiers liés à la Tempête Klaus

L'État a délégué une enveloppe de 1 million d'euros pour clore le financement des opérations de reboisement des parcelles sinistrées par la tempête Klaus de janvier 2009. Cet ultime versement permet d'achever un vaste programme décennal de reconstitution forestière et de reprise de l'activité économique correspondante. Depuis 2009, l'État a consacré 442 millions d'euros au financement de ces opérations.

[Lire le communiqué de presse](#)



## Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

Les acteurs de la solidarité se sont réunis à Pessac le 19 décembre à l'occasion de la conférence régionale pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en présence du délégué interministériel Olivier Noblecourt. En Nouvelle-Aquitaine, 15 chantiers prioritaires d'actions ont été identifiés pour prévenir et lutter contre la pauvreté. Pour rappel, cette stratégie vise à investir fortement dans l'éducation et la formation, d'une part, et dans l'accompagnement et l'émancipation sociale par l'emploi de l'autre.

[Consulter le dossier de presse](#)



## Étude de l'INSEE : des intercommunalités dynamiques autour des pôles urbains et le long du littoral

Entre 2011 et 2016, la population de la Nouvelle-Aquitaine a augmenté de 0,6 % par an en moyenne. Première intercommunalité de la région, Bordeaux Métropole concentre le tiers de la hausse régionale sur la période. Pour les communautés d'agglomération, elles progressent globalement grâce au solde migratoire, tandis que la communauté urbaine du Grand Poitiers se distingue par un excédent naturel marqué.

[Consulter l'enquête de l'INSEE](#)



## Mise à 2x3 voies de la rocade de Bordeaux

Au début du mois de janvier, l'État a engagé les travaux de mise à 2x3 voies d'une nouvelle section de la rocade de Bordeaux entre les échangeurs 4 et 5. Ce projet comprend également le confortement, la réfection de l'étanchéité et la mise à niveau des dispositifs de sécurité des deux viaducs. La mise en service à 2x3 voies de cette nouvelle section interviendra avant la fin 2020. Ces travaux sont financés à 50% par l'État et 50% par Bordeaux Métropole.

[Lire le communiqué de presse](#)



## Extension de la Communauté de Communes de Blaye

Le périmètre de la Communauté de Communes de Blaye est étendu aux communes de Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Vivien-de-Blaye, Saugon et Saint-Girons-d'Aiguevives. C'est ce qu'a confirmé la Cour administrative d'appel de Bordeaux dans sa décision du 20 décembre 2018 en annulant le jugement du tribunal administratif de Bordeaux du 24 août 2018.



## La Gironde compte désormais 535 communes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, trois nouvelles communes ont été créées par arrêté préfectoral : la commune de **Porte-de-Benauges** (fusion des communes d'Arbis et Cantois relevant de l'arrondissement de Langon), la commune de **Val-de-Livenne** (fusion des communes de Marcillac et de Saint-Caprais-de-Blaye relevant de l'arrondissement de Blaye) ainsi que la commune de **Blaignan-Prignac** (fusion des communes de Blaignan et de Prignac relevant de l'arrondissement de Lesparre-Médoc).

[Consulter le site internet de la préfecture de la Gironde](#)

### L'actualité dans les départements de la région

Préfecture de la Charente  
[www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

Préfecture de la Creuse  
[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)

Préfecture des Landes  
[www.landres.gouv.fr](http://www.landres.gouv.fr)

Préfecture des Deux-Sèvres  
[www.deux-sevres.gouv.fr](http://www.deux-sevres.gouv.fr)

Préfecture de la Charente- Maritime  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

Préfecture de la Dordogne  
[www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr)

Préfecture du Lot et Garonne  
[www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Préfecture de la Vienne  
[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)

Préfecture de la Corrèze  
[www.correze.gouv.fr](http://www.correze.gouv.fr)

Préfecture de la Gironde  
[www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

Préfecture des Pyrénées Atlantiques  
[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

Préfecture de la Haute-Vienne  
[www.haute-vienne.gouv.fr](http://www.haute-vienne.gouv.fr)

Une question ? Une suggestion ? Vous souhaitez vous inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir notre Lettre d'actualité ?

**Contact : Bureau de la Communication Interministérielle de la Préfecture** [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)



[www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine) [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

Suivez l'actualité de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur [Twitter](#)